



Madame Gourney Leconte
Présidente du Comité social territorial
Région Normandie

Objet : Demande d'organisation d'un Comité social territorial extraordinaire – Lycée Louis de Broglie

Madame la Présidente,

Lors de la réunion du Comité social territorial du 5 février 2024, l'Administration a présenté pour information un rapport relatif aux moyens humains du futur Campus lycéens international normand (CLIN) – Lycée Louis de Broglie à Bourg-Achard (Seine-Maritime).

Pour la première année, il était indiqué que le nombre d'agents avait été estimé à 17,3 postes sans plus de détail. De plus, ce lycée ayant vocation à être ouvert 7 jours sur 7, l'Administration nous a indiqué qu'un cycle de travail spécifique serait à définir, en concertation avec les représentants du personnel. Un groupe de travail a été mis en place et se réunira le 12 avril prochain.

Pourtant, dès le 15 mars, 17 offres d'emplois ont été mises en ligne dont certaines évoquent un cycle de travail « week-end ». De plus, certains postes nous interpellent, par exemple « linger / agent d'accueil ».

C'est pourquoi, en application de l'article 9 du règlement intérieur, l'ensemble des représentants du personnel demande la réunion d'un Comité social territorial extraordinaire sur les conditions de travail au lycée Louis de Broglie.

Nous souhaitons en particulier évoquer les points suivants :

- Les horaires de travail,
- Les fiches de postes.

Nous souhaitons également échanger sur les conséquences des évolutions envisagées de la charte du temps de travail sur l'ensemble des agents des lycées.

Dans l'attente, nous demandons la suspension des recrutements.

Restant à votre disposition pour en échanger, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour les représentants du personnel au Comité social territorial

Le secrétaire général
de la CGT-CRN

Fabrice Berthou

Le Secrétaire de la
section Interco CFDT

Stéphane Mazurais

Le secrétaire général
de SnuTer-FSU

Hubert Eloi Adolphe

Le secrétaire général
de l'UNSA

Pascal Leroy